

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il a été invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis 35 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Il vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale, avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

CALENDRIER

Jusqu'au 15/05/2022	<i>Demande d'inscription</i>
Août 2022	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

FRAIS D'INSCRIPTION

Formule	Tarif
A- Stage musical seul.	250 € T.T.C.
B- Stage musical avec les repas de midi du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022.	365 € T.T.C.
C- Stage avec les repas et l'hébergement (du 23 octobre au soir au 29 octobre 2022 après le petit déjeuner). <u>Chambre double.</u>	680 € T.T.C.
D- Stage avec les repas et l'hébergement (du 23 octobre au soir au 29 octobre 2022 après le petit déjeuner). <u>Chambre individuelle. 15 places disponibles.</u>	780 € T.T.C.
E- Conjoint non-chanteur – Pension complète en chambre double du 23 oct. au soir au 29 oct. 2022 après le petit déjeuner. <u>5 places disponibles.</u>	430 € T.T.C.

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte par personne accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront, après le 15 mai, un courrier confirmant leur inscription et indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : juillet, septembre, octobre 2022).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes dont l'inscription ne pourrait être prise en compte se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel qu'en soit le motif, sauf pandémie ou catastrophe naturelle), après le 15 mai 2022, les 150 € d'acompte ne pourront plus être remboursés (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil) et après le 15 septembre 2022, 50% des frais d'inscription seront retenus, y compris pour les conjoints non-chanteurs.

CHŒUR & CREATION

présente

Semaine Chantante d'Automne

23 - 29 octobre 2022
à VOGÜÉ (07)

Au programme :

MESSE A QUATRE VOIX
De Joan CEREROLS (1618-1680)



Direction artistique :
Christophe DUHAMEL

Ouverture de la semaine chantante :
Dimanche 23 octobre 2022 à 16h
Clôture de la semaine :
Samedi 29 octobre 2022 à 9h

Concert de restitution du stage :
Vendredi 28 octobre 2022 à 18h

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre*. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrement fastidieux. De plus, ce système permet une production de meilleure qualité, lors de la restitution musicale de fin de stage.

**possibilité d'obtenir des fichiers MP3 par courrier électronique à la place du CD de travail (voir fiche d'inscription).*

UNE AMBIANCE UNIQUE

Même si vous n'avez jamais chanté en choral, vous pouvez participer à la Semaine Chantante. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

Chœur & Création accepte les **Chèques Vacances (ANCV)** pour le paiement des inscriptions à ses stages.

L'envoi de la fiche d'inscription se fait à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie

43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél : 04.71.00.68.26.

choeur.creation@laposte.net

Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de la semaine chantante sur notre site :

www.choeur-et-creation.fr

Selon la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie F – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél. : 04.71.00.68.26. choeur.creation@laposte.net

N° déclarant CNIL : 1697616

SIRET : 44002451100048 - APE : 5920Z - TVA : FR60440024511

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage se déroulera au « Domaine Lou Capitelle » de Vogüé (07).

Les répétitions seront organisées selon l'emploi du temps suivant :

-9h à 12h : Échauffements vocaux et répétition

-16h à 19h : Répétition.

Le domaine accueillera les choristes inscrits en formule B pour les repas et en formules C, D & E pour la pension complète.

Prestations de qualité hôtelière : salle de bain, toilettes et climatisation dans chaque chambre, TV et connexion wifi gratuite, draps et linge de toilette fournis, remplacés en milieu de séjour. Accès à la piscine intérieure pour les formules C, D & E.



« Domaine Lou Capitelle & Spa » à Vogüé

LE RÉPERTOIRE

Le compositeur catalan Joan CEREROLS fut un des maîtres de chapelle les plus connus de l'Abbaye de Montserrat. Il y est entré à l'Escolania (maîtrise) à l'âge de 8 ans, il y fut novice, puis moine, et y resta chef de chœur jusqu'à sa mort en 1680. Sa messe à 4 voix synthétise bien le style coloré du compositeur ibérique, connu pour sa prolixité dans le travail de composition.

Le nombre de participants à la semaine chantante est limité à 90 sous réserve d'équilibre entre les registres.

DATE LIMITE DE DEMANDE

D'INSCRIPTION :

15 mai 2022

SEMAINE CHANTANTE D'AUTOMNE A VOGÜÉ (07)

FICHE INDIVIDUELLE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine Chantante d'Automne organisée par CHŒUR & CRÉATION, à Vogüé (07) du dimanche 23 octobre au samedi 29 octobre 2022 et je choisis :

Formule A – 250 € : Stage musical seul.

Formule B – 365 € : Stage musical avec les repas de midi (du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022).

Formule C – 680 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 23 octobre au soir au 29 octobre 2022 après le petit déjeuner). Chambre double.

Formule D – 780 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 23 octobre au soir au 29 octobre 2022 après le petit déjeuner). Chambre individuelle.

Formule E – 430 € : **Conjoint non-chanteur** – Pension complète en chambre double (du 23 octobre au soir au 29 octobre 2022 après le petit déjeuner).

Et je joins mon chèque d'acompte, soit 150 € par personne, à l'ordre de Chœur & Création.

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus

J'ai moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

Soprano

Alto

Ténor

Basse

Choix du support de travail (un seul choix) :

Je souhaite recevoir un CD de travail avec les partitions.

Je souhaite recevoir les fichiers de travail au format MP3 à l'adresse électronique ci-dessus. Partitions en envoi postal.

Covoiturage : *J'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage. La liste comportera le nom, localité et téléphone des choristes volontaires et ne sera diffusée qu'à eux :*

OUI NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Chœur & Création à exploiter une photo de groupe, sur laquelle je figurerais, à des fins de promotion de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement.